Inc. 3 desirable Whateless of the control of the

États financiers

31 décembre 2023

Table des matières

• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Octrois	14
Annexe B - Dons	14
Annexe C - Dons	14

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Aux administrateurs de Vestiaire Saint-Joseph Inc.

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Vestiaire Saint-Joseph Inc., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Vestiaire Saint-Joseph Inc. au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Paul Babin, CPA, CA Comptable Professionnel Agréé

Shediac (Nouveau-Brunswick) Le 18 juin 2024

Résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2023 (non audité)

	2023	2022
Produits		
Octrois (annexe A)	35 708 \$	22 117 \$
Dons (annexe B)	939 491	954 752
Revenus d'intérêts	296	1 189
Amortissement des apports reportés afférents aux		
immobilisations corporelles	12 877	6 282
	988 372	984 340
Charges	-0	
Salaires et avantages sociaux	569 934	516 094
Administration	9 261	4 953
Assurances	10 934	10 730
Cotisations	809	309
Dons (annexe C)	112 705	158 575
Dépenses de véhicules	5 142	7 661
Entretien et réparations	61 217	44 930
Formation	_	308
Frais professionnels	11 126	20 088
Intérêts et frais bancaires	15 868	9 830
Intérêts sur la dette à long terme	491	1 536
Publicité et promotion	12 559	7 741
Taxes et permis	1 420	1 429
Télécommunications	4 048	7 136
Électricité	35 234	33 408
Amortissements des immobilisations corporelles	56 748	55 729
	907 496	880 457
Excédent des produits sur les charges d'exploitation	80 876	103 883
Autres charges		
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	3 278	_
Excédent des produits sur les charges	77 598 \$	103 883 \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 décembre 2023 (non audité)

	Investis en immo-		2023	2022
	bilisations	Non affectés	Total	Total
Solde au début	606 381 \$	355 737 \$	962 118 \$	858 235 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(43 870)	121 468	77 598	103 883
Acquisition d'immobilisations corporelles, nettes des aides gouvernementales de \$14,000	74 221	(74 221)	. J. S.	-
Remboursement de la dette à long terme	25 230	(25 230)	-	
Solde à la fin	661 962 \$	377 754 \$	1 039 716 \$	962 118 \$

Bilan

Au 31 décembre 2023

(non	audité)

	2023	2022
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	192 620 \$	402 979 \$
Capital prêté et parts sociales - Coopérative de Shédiac	400	400
Débiteurs (note 3)	23 812	10 418
Stocks (note 4)	4 000	4 000
Frais payés d'avance	1 692	3 692
Portion à court terme des placements (note 5)	98 000	-
<u> </u>	320 524	421 489
Placements (note 5)	75 945	973
Immobilisations corporelles (note 6)	787 650	756 176
	1 184 119 \$	1 178 638 \$
Passif		
Passif à court terme	11 525 ¢	20.545 \$
Créditeurs (note 8)	11 535 \$ 7 180	29 545 \$ 7 180
Apports reportés Portion à court terme de la dette à long terme (note 9)	/ 180	55 230
Fortion a court terme de la dette a long terme (note 9)	18 715	91 955
Amouta non outés offénents ouvrinnes hilisotions	18 /13	91 933
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	125 688	124 565
	144 403	216 520
Actifs nets		
Investis en immobilisations	661 962	606 381
Non affectés	377 754	355 737
	1 039 716	962 118
	1 184 119 \$	1 178 638 \$

Au nom du conseil d'administration,	
, administrateur	, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2023 (non audité)

	2023	2022
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	77 598 \$	103 883 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	56 748	55 729
Perte sur la disposition d'immobilisations corporelles	3 278	-
Amortissement des apports reportés afférents aux	67	
immobilisations corporelles	(12 877)	(6 282)
	124 747	153 330
	20	
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au	5	
fonctionnement :		
Débiteurs	(13 394)	9 330
Frais payés d'avance	2 000	(2 128)
Créditeurs	(18 010)	12 686
Apports reportés	· - ´	7 180
8	(29 404)	27 068
	95 343	180 398
Activités d'investissement		
Disposition (acquisition) de placements	(172 972)	91 896
Acquisition d'immobilisations corporelles	(103 500)	(1 794)
Produit de la disposition d'immobilisations corporelles	12 000	-
70	(264.472)	90 102
Activités de financement	(264 472)	90 102
Emprunts à long terme	(55 230)	_
Remboursement de la dette à long terme	(33 230)	(26 523)
Recouvrement de l'impôt remboursable au titre de dividendes	_	60 562
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	14 000	-
ripports reportes unitrones aux minimonisations corporenes	11000	
	(41 230)	34 039
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des		
équivalents de trésorerie	(210 359)	304 539
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	402 979	98 440
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	192 620 \$	402 979 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2023 (non audité)

1. Statuts constitutifs et nature des activités

Le Vestiaire Saint-Joseph Inc. est un organisme de bienfaisance enregistré au service de la Ville de Shediac et des communautés avoisinantes, dont le mandat est d'offrir une banque alimentaire et un vestiaire de vêtements, jouets et chaussures pour les gens dans le besoin. L'organisme est constitué en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu des lois du N.-B. et est un organisme de bienfaisance au sens de la loi de l'impôt sur le revenu, il est donc exempté de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

Apports reçus en nature et sous forme de services

L'organisme constate les apports reçus en nature à leur juste valeur estimative. De plus, les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2023 (non audité)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2023 (non audité)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode de l'épuisement successif. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts d'achèvement et les coûts pour réaliser la vente. Lorsqu'une reprise de valeur de stocks dévalués précédemment est constatée, cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats. Le coût des stocks comprend le coût des matières premières.

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2023

(non audité)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Stationnement et asphalte	Dégressif	8 %
Bâtiments	Linéaire	3 %
Clôtures	Dégressif	20 %
Équipement	Dégressif •	20 %
Véhicules	Dégressif	30 %
Enseignes	Dégressif	20 %
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. Débiteurs

	2023	2022
Clients	4 428 \$	- \$
Taxes de ventes à recevoir	19 384	10 418
	23 812 \$	10 418 \$

4. Stocks

	2023	2022	
Nourriture	4 000 \$	4 000 \$	

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2023 (non audité)

5. Placements

	2023	2022
Dépôt à terme, portant intérêts au taux de 1,3 %, échéant en décembre 2026.	945 \$	973 \$
Dépôts à terme, portant intérêts à un taux de 4.25% à 5.52%, arrivant à échéance de février 2024 à novembre 2025.	173 000	-
	173 945	973
Portion à court terme des placements	98 000	-
	75 945 \$	973 \$

6. Immobilisations corporelles

	\sim		2023	2022
	A	mortissement	Valeur	Valeur
	Coût	cumulé	nette	nette
Terrain	42 431 \$	- \$	42 431 \$	42 431 \$
Stationnement et asphalte	4 734	2 198	2 536	2 756
Bâtiments	972 654	359 680	612 974	620 873
Clôtures	3 113	311	2 802	-
Équipement	113 769	55 597	58 172	58 013
Véhicules	113 158	51 161	61 997	23 276
Enseignes	5 907	4 165	1 742	2 177
Mobilier de bureau	14 272	11 542	2 730	3 413
Matériel informatique	8 377	6 111	2 266	3 237
	1 278 415 \$	490 765 \$	787 650 \$	756 176 \$

7. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant maximum autorisé de 5 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1 % et renégociable annuellement.

L'emprunt bancaire est garanti par un bâtiment d'une valeur comptable nette de \$302,244 (2022 - \$315,578).

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2023

(non audité)

8. Créditeurs

	2023	2022
Fournisseurs	4 875 \$	24 678 \$
Frais courus	6 660	4 867
	11 535 \$	29 545 \$

9. Dette à long terme

	<i>C</i> 2	023	2022
Emprunt bancaire, remboursé au cours de l'année.	9),	- \$	25 230 \$
Emprunt, remboursé au cours de l'année.	(2)	-	30 000
)	-	55 230
Portion à court terme de la dette à long terme		-	55 230
		- \$	- \$

10. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés qui sont présentées dans le fonds investis en immobilisations, représentent la portion non-amortie d'aides gouvernementales affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Les changements pendant l'exercice dans les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont les suivants :

	2023	2022	
Solde au début de l'exercice	124 565 \$	111 307 \$	
Plus : apports reçus au cours de l'exercice	14 000	60 562	
Moins : amortissement aux produits	(12 877)	(6 282)	
Solde à la fin de l'exercice	125 688 \$	124 565 \$	

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2023 (non audité)

11. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2023 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. L'organisme est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2023 (non audité)

	2023	2022
Annexe A - Octrois		
Gouvernement du Canada	- \$	500 \$
Gouvernement du Nouveau-Brunswick SEED	9 600 26 108	11 046 10 571
	35 708 \$	22 117 \$
Annexe B - Dons		
Vêtements et autres	594 252 \$	529 013 \$
Divers	312 888	386 962
Tournoi de golf	21 820	29 528
Levées de fonds	10 531	9 249
	939 491 \$	954 752 \$
	0	
Annexe C - Dons		
Nourriture	95 487 \$	145 903 \$
Dons divers	13 403	7 592
Tournoi de golf	3 815	5 080
+	112 705 \$	158 575 \$